

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que l'administration communale de Bettembourg a été saisie d'une demande d'autorisation de construire.

Genre de la construction :	le changement de l'affectation de l'immeuble protégé à 2 unités de logement en commerce / crèche
Situation de construction :	76, route d'Esch à L-3332 Fennange - Section C
Référence interne de la demande d'autorisation de construire sous le numéro 2023 323	
Le public pourra consulter le dossier de demande sur rendez-vous pendant 30 jours à l'Administration communale de Bettembourg, au bureau du service urbanisme à partir du 20 novembre 2023 jusqu'au 20 décembre 2023 inclus.	
Contact service urbanisme : 51 80 80 - 2852	
Des remarques et objections doivent être faites par lettre recommandée au collègue des bourgmestre et échevins de la commune de Bettembourg durant ce même délai.	

Bettembourg, le 17 novembre 2023

Le Bourgmestre
Laurent ZEIMET (s.)

